PIECE JOINTE 1-

CADRE DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Pour information

N.B. Les documents du Conseil sont de nature délibérative et, conformément à la politique de transparence du GPE, ne sont pas publics tant que le Conseil ne les a pas étudiés lors de sa réunion. Il est entendu que les groupes constitutifs distribueront, à des fins de consultation, les documents du Conseil à leurs membres avant la réunion du Comité.

1. OBJECTIF STRATÉGIQUE

1.1 Le présent rapport a pour objet d'informer le Conseil des progrès accomplis dans la mise en œuvre du cadre des risques opérationnels, sur la base de l'analyse du Secrétariat et des contributions et recommandations du Comité des financements et performances (GPC) et du Comité des finances et du risque (FRC).

2. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

2.1. En mars 2018, le Secrétariat a achevé la troisième évaluation des risques opérationnels de l'ensemble du portefeuille d'ESPIG dans le cadre de la mise à jour annuelle des risques. Comme précédemment, des données issues des revues du portefeuille de financements et de l'analyse des cadres de résultats à l'échelon national ont été utilisées en parallèle au cadre des risques opérationnels afin de déterminer les niveaux de risque. Au total, les risques sectoriels de 65 pays/États fédéraux ont été évalués, ainsi que les risques de financement de 45 ESPIG. Il en ressort ce qui suit :

- Sur les 65 pays/États fédéraux dont les risques sectoriels ont été évalués, un quart environ présentaient un niveau de risque élevé ou critique, et trois quarts un risque faible ou moyen. S'agissant des pays qui ont été évalués à la fois en 2017 et en 2018, le risque sectoriel a globalement diminué. Il a reculé dans 12 pays (Bangladesh, Bénin, Burundi, Gambie, République kirghize, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda et Yémen) et augmenté dans six autres (Guinée, Mauritanie, et les quatre pays de l'OECO – Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, et Saint-Vincent-et-les-Grenadines).

- Étant donné le caractère prospectif du cadre des risques opérationnels, les risques de financement de 31 ESPIG en cours d'exécution au 1er juin 2018 ont été évalués, ainsi que ceux de 14 nouveaux financements : les financements[1] approuvés par le Conseil d'administration entre septembre 2017 et février 2018 et les financements[2] en phase d'évaluation finale (cycle de requêtes de financement de février 2018). Sur les 45 financements évalués, 87 % présentent un risque de financement global jugé faible ou moyen. Cinq seulement sont jugés présenter un risque global élevé (Afghanistan, Guinée-Bissau, Malawi, Nigéria et RDC), et un seul présente un risque de financement global critique (Yémen). À une exception près, tous les financements présentant un risque de financement global élevé ou critique concernent des pays fragiles et touchés par un conflit.

2.2. En 2018, sept pays font l'objet d'une attention particulière du Secrétariat du GPE (pays dits prioritaires) en raison des risques de financement élevés ou des risques sectoriels critiques qu'ils présentent dans les principaux domaines d'intervention du GPE : l'Afghanistan, l'Érythrée, la Guinée-Bissau, le Malawi, le Nigéria, la RDC et le Yémen. Le nombre de pays prioritaires est passé de 9 en 2017 à 7 en 2018. Dans deux des neuf pays, les financements ont été clôturés ou seront clôturés au 1er juin 2018 (République fédérale de Somalie et Soudan du Sud). Dans trois autres, le niveau de risque de financement ou de risque sectoriel a diminué au point qu'ils ne sont plus considérés comme des pays prioritaires (Bangladesh, Guinée, Ouganda). Par contre, trois pays ont été intégrés au groupe de pays prioritaires en raison de risques de financement élevés (Afghanistan, Guinée-Bissau, Malawi). Sur les sept pays considérés comme prioritaires, six sont des pays fragiles ou touchés par un conflit (tous excepté le Malawi).

2.3. Les mesures d'atténuation des risques du GPE se focalisent sur les six risques subsidiaires identifiés pour le cadre des risques opérationnels. Le GPE ne cherche pas à influencer le risque contextuel étant donné que les facteurs qui y contribuent sont en grande partie exogènes. Les mesures d'atténuation des risques sectoriels et des risques de financement du GPE sont diverses et interviennent en amont et en aval. S'agissant du risque sectoriel, elles portent notamment sur l'investissement dans le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) et dans les relations avec l'agence de coordination et l'agent partenaire, l'échange de conseils appropriés et d'exemples de bonnes pratiques, et la formulation en temps utile de commentaires techniques sur les Analyses sectorielles de l'éducation (ASE) et sur les Plans sectoriels de l'éducation (PSE). Concernant le risque de financement, elles consistent à conseiller les partenaires sur le respect des exigences correspondant à la partie fixe du financement du GPE ainsi que sur la qualité des dossiers de requête d'ESPIG et des documents justificatifs de la requête..

2.4. Deux facteurs ont fortement contribué à réduire le risque sectoriel global : d'une part, neuf pays étaient en train ou venaient de terminer le processus de préparation, d'évaluation et d'endossement d'un PSE ou le plan

[1] Libéria, Burkina Faso, Tanzanie – Zanzibar, Cambodge, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau et Madagascar.

[2] Afghanistan, Cap-Vert, Comores, Sierra Leone, Somaliland et Tchad.

de mise en œuvre d'un PSE ; d'autre part, la cohésion et le meilleur fonctionnement du GLPE ont joué un rôle de premier plan dans deux cas. Deux pays se sont engagés à augmenter le financement intérieur, dans un cas grâce à une meilleure disponibilité des données. Dans les six pays où le risque sectoriel global a augmenté, cette hausse tient à des risques relatifs au financement intérieur liés au contexte sécuritaire, à des problèmes concernant la qualité du PSE ou de son plan de mise en œuvre, ou à des difficultés relatives à la concertation et la coordination sectorielles. L'annexe 4.3 (ii) contient des informations détaillées concernant l'évaluation des risques et les mesures d'atténuation pour les pays qui présentent un risque sectoriel élevé.

2.5. Parmi les cinq pays où le risque de financement global a diminué, l'un des financements va prochainement être clôturé et devrait atteindre ses objectifs (Bangladesh), et deux ont été restructurés afin de remédier à des problèmes de mise en œuvre et d'accorder un délai suffisant pour atteindre les objectifs visés (Guinée, Soudan). Dans un cas (Lesotho), des facteurs extérieurs précédemment jugés susceptibles de compromettre la mise en œuvre n'ont finalement pas eu d'incidence négative sur le programme. Dans un cas enfin (Nigéria), l'amenuisement des risques est dû au bon avancement de la mise en œuvre au cours de l'année écoulée et au fait que l'agent partenaire a intensifié son assistance technique. Par contre, quatre des cinq ESPIG dont le risque de financement a augmenté sont passés d'un risque faible à un risque moyen. Cette intensification du risque tient à des problèmes de mise en œuvre (Burundi, RPD lao, OECO) qui appelleront probablement une restructuration et, dans un quatrième pays, à des négociations portant sur une éventuelle prorogation (Zambie). Dans un cas (Malawi), une supervision renforcée de la mise en œuvre du financement s'impose pour remédier aux risques.

2.6. S'agissant des prochaines étapes, le Secrétariat continuera de mettre en œuvre les plans de gestion des risques et de faire appel à la procédure renforcée d'assurance de la qualité pour cerner les risques que présentent les financements prévus. Les révisions de la méthodologie d'évaluation des risques opérationnels seront définitivement arrêtées en fonction des résultats de l'examen externe des politiques et pratiques du GPE en matière de risques mené par Oliver Wyman Ld., qui a pour visée de recenser les lacunes et les domaines à améliorer, et seront présentées au Conseil. Dans le cadre de cet exercice, le Secrétariat continuera de renforcer les outils permettant d'associer les données des revues du portefeuille de financements et de l'analyse des cadres de résultats à l'échelon national au cadre des risques opérationnels. Il continuera de rendre compte chaque année des risques opérationnels au Conseil.

3. CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Padraig Power (ppower@globalpartnership.org) et Matthew Smith (mdsmith@globalpartnership.org).

4. ANNEXES ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Annexe 4.1. Le point sur le cadre des risques opérationnels

Annexe 4.2 Évaluation des risques par pays

Annexe 4.3 Évaluation des risques et plans d'atténuation pour :
(i) Les pays prioritaires
(ii) Les pays présentant des risques sectoriels élevés
(iii) Les pays qui ne sont plus considérés comme des pays prioritaires

Annexe 4.4 Évaluation des risques du financement au titre du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE)

Annexe 4.5 Liste des abréviations

ANNEXE 4.1 : LE POINT SUR LE CADRE DES RISQUES OPERATIONNELS

Contexte

Le cadre des risques opérationnels du Secrétariat est essentiellement un outil de gestion qui permet de vérifier que les ressources dont dispose le Secrétariat lui permettent d'atténuer les principaux risques. Il ne fait donc pas double emploi avec les évaluations des risques des agents partenaires ni avec leurs activités d'atténuation des risques. Le Secrétariat continue d'appliquer une approche axée sur les risques pour l'évaluation de la qualité des requêtes de financement ESPIG reçues et des ébauches de plans sectoriels de l'éducation.

En juin 2016 (BOD/2016/06-10), le Conseil a approuvé le cadre des risques opérationnels (tel que présenté dans le document BOD/2016/06 DOC 13, Annexe 3). Dans cette première version du cadre, les risques sectoriels sont liés non pas à la production globale de résultats et d'impact en matière d'acquis scolaires, d'équité ou de renforcement des systèmes, mais plutôt à des thèmes fondamentaux du GPE, comme la qualité du plan sectoriel et le financement intérieur.

Le Secrétariat a procédé à la première évaluation des risques liés au portefeuille de financements du GPE pour la réunion du Conseil de décembre 2016, et à la deuxième pour celle de décembre 2017. Conformément à la décision adoptée par le Comité des financements et performances en novembre 2017, cet exercice a été déplacé au premier semestre de l'année civile de manière à mieux le coordonner avec la revue du portefeuille de financements et les analyses des cadres de résultats à l'échelon national. En mars 2018, le Secrétariat a réévalué les risques opérationnels de l'ensemble du portefeuille d'ESPIG dans le cadre de cette mise à jour annuelle. À cette occasion, il a fait un plus grand usage des données résultant de la revue du portefeuille et des analyses des cadres de résultats à l'échelon national, concurremment au cadre des risques opérationnels, pour déterminer les niveaux de risques. Au total, les risques sectoriels de 65 pays/États fédéraux et les risques de financement de 45 ESPIG ont été évalués. Les conclusions sont les suivantes :

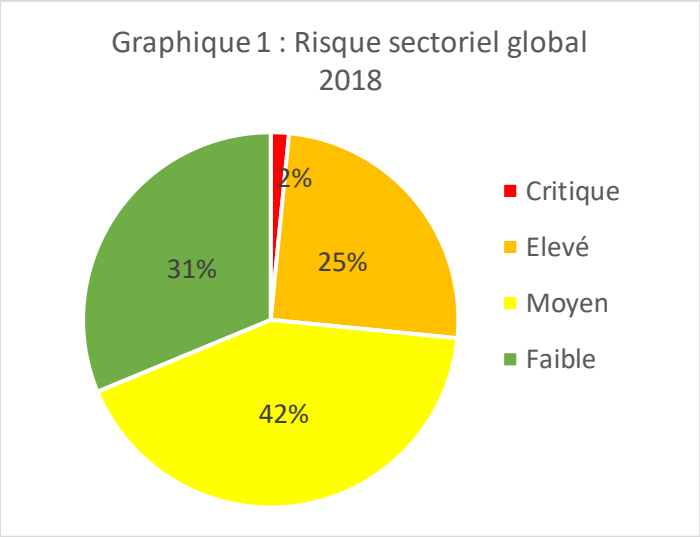
Évaluation des risques sectoriels et des risques de financement

Les risques sectoriels et les risques de financement globaux sont calculés en prenant en compte six risques subsidiaires, dont trois sur le plan sectoriel et trois pour les financements. Cette section présente un aperçu des niveaux de risques sectoriels et de risques de financement au sein du portefeuille du GPE. L'Annexe 2b comprend la liste complète des pays ainsi que les évaluations des risques sectoriels et de financement pour chacun d'entre eux en 2017 et 2018.

Risques sectoriels

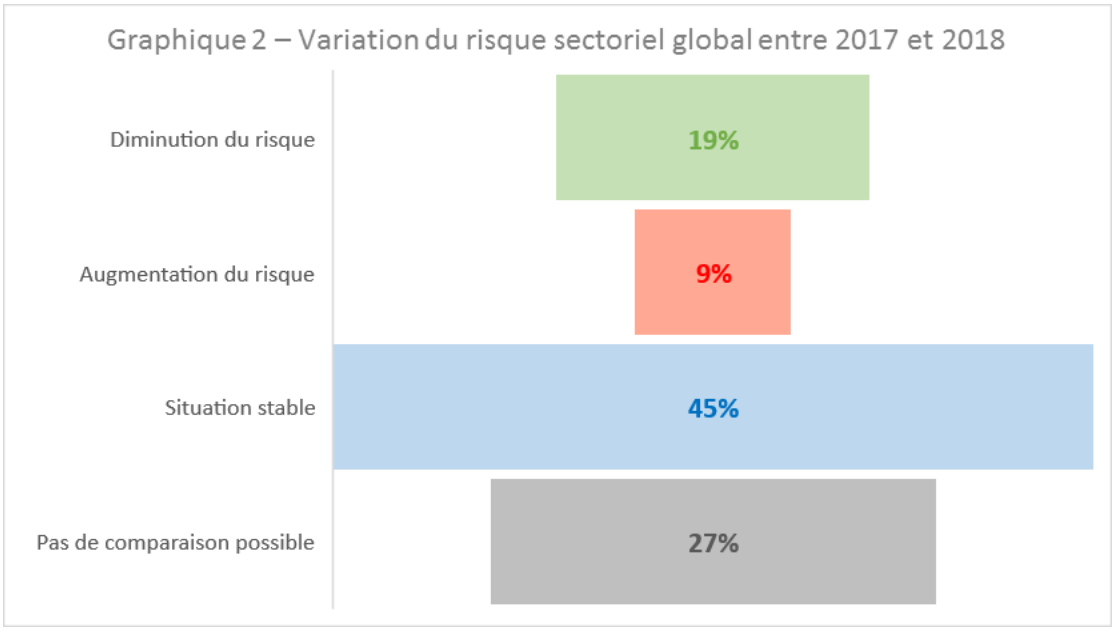
La présente évaluation a porté sur les risques sectoriels de 65 pays/États fédéraux dans trois domaines clés des activités du GPE. Elle a estimé les risques sectoriels de tous les pays/États fédéraux où des ESPIG sont en cours ou prévus ces douze prochains mois. Le graphique 1 illustre la répartition des niveaux globaux de risque sectoriel dans les pays/États fédéraux évalués. Sur les 65 pays/États fédéraux concernés, un quart environ présentaient un niveau de risque sectoriel élevé ou critique, et trois quarts un risque faible ou moyen ; 2 % présentaient un

risque critique, 25 % un risque élevé, 42 % un risque moyen et 31 % un risque faible. Parmi les pays/États fédéraux présentant un risque sectoriel élevé ou critique, 75 % (11 pays sur 14) étaient des pays fragiles ou touchés par un conflit (PFC).



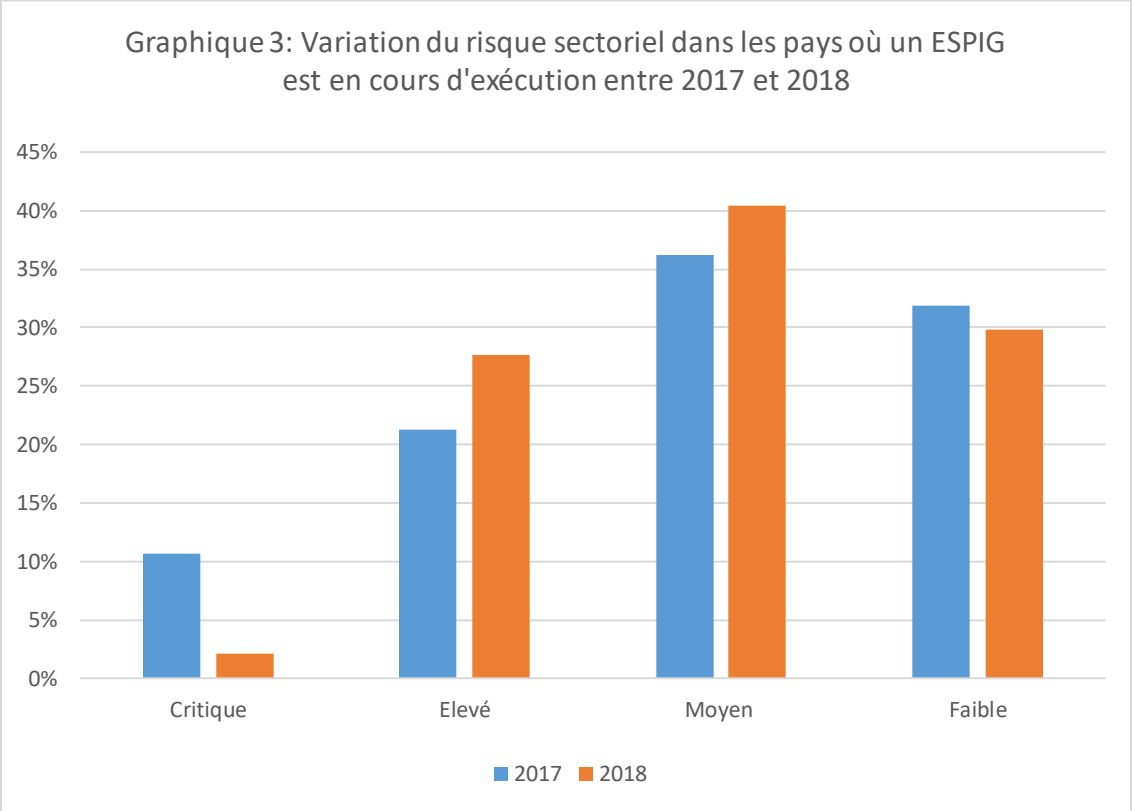
- <u>Risques sectoriels subsidiaires pris en compte dans l'évaluation globale</u>
- Le risque que le Partenariat n'exploite pas ses capacités pour soutenir la formulation de PSE de qualité (risque institutionnel 1.2.1)
- Le risque que le Partenariat ne soutienne pas la planification, le financement et le suivi (y compris la capacité à collecter des données fiables) pendant la mise en œuvre du PSE (risques institutionnels 1.2.2 et 2.4.1)
- Le risque que les pays en développement partenaires du GPE ayant demandé un ESPIG ne portent ou ne maintiennent pas leurs dépenses publiques d'éducation à 20 % du total ou plus (risque institutionnel 1.2.3)

Le graphique 2 illustre l'évolution globale du risque sectoriel dans les pays/États fédéraux évalués en 2017 et en 2018. Le risque sectoriel global a reculé dans 19 % des pays examinés, augmenté dans 9 % d'entre eux, et n'a pas varié dans 45 % des cas. Vingt-sept pour cent des pays/États fédéraux n'ont pas été évalués en 2017 du fait qu'aucun ESPIG n'y était en cours d'exécution. Aucune comparaison n'est donc possible. La troisième évaluation a porté sur tous les pays/États fédéraux où des ESPIG sont prévus au cours des 12 prochains mois.



Dans les pays qui ont été évalués en 2017 et en 2018, le risque sectoriel global a légèrement reculé. Ainsi, un seul pays/État fédéral présente un risque sectoriel critique, contre cinq en 2017. Le pourcentage de pays présentant

un risque élevé a cependant progressé, passant de 21 % en 2017 à 28 % aujourd'hui. Une évolution bidirectionnelle est toutefois observable au sein de ce groupe. Le risque sectoriel a augmenté dans six pays (Guinée, Mauritanie, et les quatre pays de l'OECO – Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) et diminué dans douze autres (Bangladesh, Bénin, Burundi, Gambie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République kirghize, Rwanda, et Yémen). Au total, 70 % des pays continuent de présenter un risque moyen ou faible. L'évolution au sein du groupe est illustrée au graphique 3.



Dans les 12 pays où le risque sectoriel global s'est amenuisé, neuf présentaient une moindre probabilité que le Partenariat n'exploite pas ses capacités pour soutenir la formulation de PSE de qualité, quatre présentaient une moindre probabilité que le Partenariat ne soutienne pas la planification, le financement et le suivi pendant la mise en œuvre du PSE, et sept présentaient une moindre probabilité que les dépenses publiques consacrées à l'éducation ne soient pas maintenues à 20 % du total ou plus. Deux facteurs ont fortement contribué à la baisse de ces probabilités : d'une part, neuf pays étaient en train de préparer, d'évaluer et d'endosser un PSE ou le plan de mise en œuvre d'un PSE ; d'autre part, la cohésion et le meilleur fonctionnement du GLPE ont joué un rôle de premier plan dans deux cas. Deux pays se sont engagés à augmenter le financement intérieur, dans un cas grâce à la meilleure disponibilité des données.

Dans les pays où le risque sectoriel global a augmenté, cette hausse tient à la situation sécuritaire, qui compromet le financement intérieur, à des problèmes concernant la qualité du PSE et du plan de mise en œuvre, ainsi qu'à des difficultés relatives à la concertation et à la coordination sectorielles. L'annexe 4.3 (ii) contient des informations détaillées sur l'évaluation des risques et les mesures d'atténuation concernant les pays qui présentent un risque sectoriel élevé.

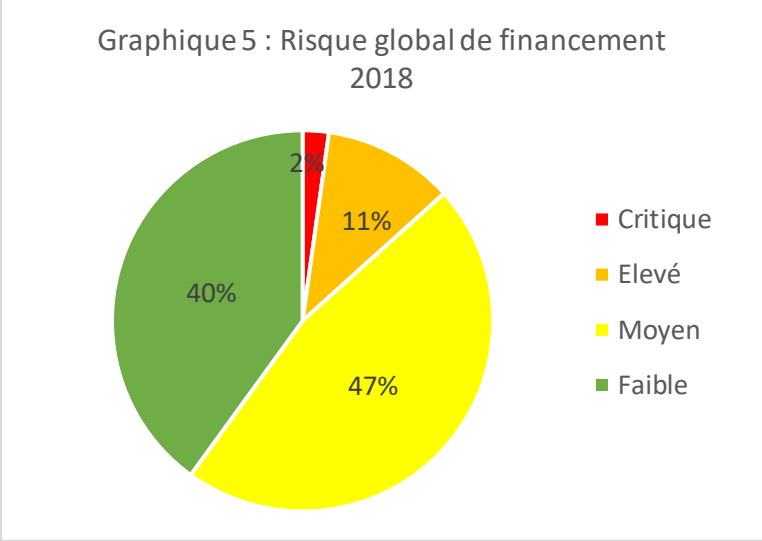
Les mesures d'atténuation du Secrétariat pour chacun des trois risques de financement subsidiaires sont examinées séparément pour chaque pays, mais certaines procédures s'appliquent à tous :

- La communication des lignes directrices normatives du GPE et des bonnes pratiques internationales dans le cadre du dialogue mené par le Partenariat au niveau des pays et à l'échelle mondiale ;
- La priorité accordée au partenariat et à la collaboration par l'intermédiaire d'un GLPE actif et inclusif et l'organisation de revues sectorielles conjointes annuelles;
- Le soutien aux processus de formulation et d'évaluation des analyses du secteur de l'éducation et des PSE/PTE ;
- Les pays disposant d'une allocation maximale par pays doivent satisfaire aux exigences de financement suivantes pour prétendre à un ESPIG : 1) un PSE crédible et endossé ; 2) l'engagement à assurer le financement du secteur ; 3) l'existence de données sectorielles ou d'un plan visant à les rendre disponibles.

Risques de financement

Étant donné le caractère prospectif du cadre des risques opérationnel, les risques de financement de 31 ESPIG qui seront en exécution au 1er juin 2018 ont été évalués. L'évaluation a également porté sur 14 nouveaux financements[3] approuvés par le Conseil d'Administration entre septembre 2017 et février 2018 et sur des financements[4] actuellement en phase d'évaluation finale (cycle de requêtes de février 2018). Le graphique 5 illustre la répartition des niveaux globaux de risque de financement. Sur les 45 financements examinés, 87 % sont jugés présenter un risque de financement global faible ou moyen. Cinq seulement sont considérés présenter un risque de financement global élevé (Afghanistan, Guinée-Bissau, Malawi, Nigéria et RDC), et un seul présente un risque de financement global critique (Yémen). À une exception près, tous les financements présentant un risque de financement global élevé ou critique concernent des pays fragiles et touchés par un conflit.

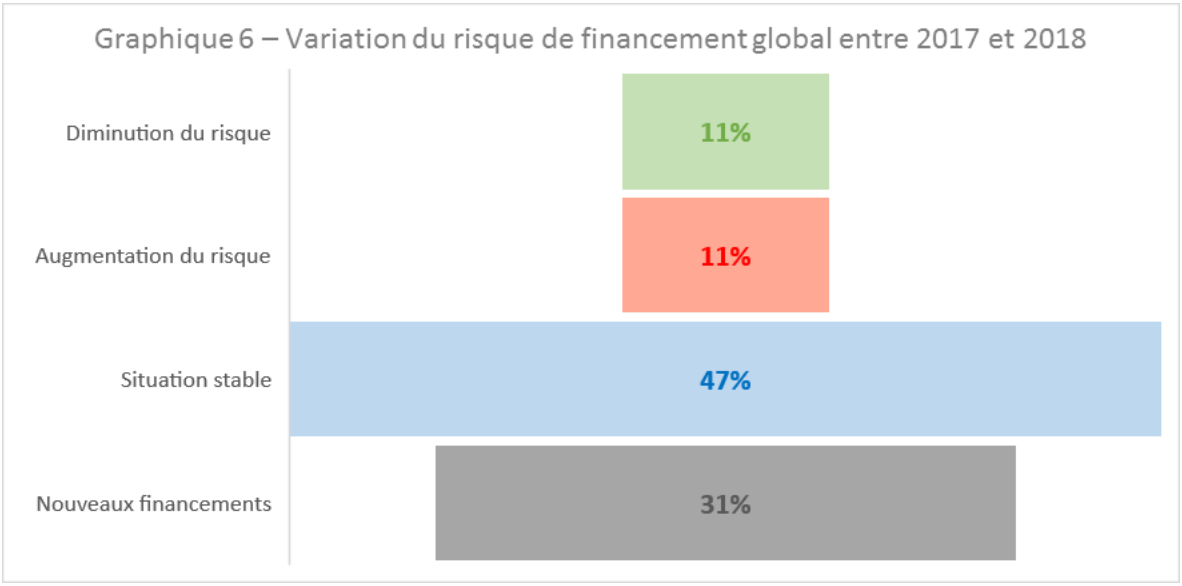
[3] Libéria, Burkina Faso, Tanzanie – Zanzibar, Cambodge, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau et Madagascar
[4] Afghanistan, Cap-Vert, Comores, Sierra Leone, Somaliland et Tchad



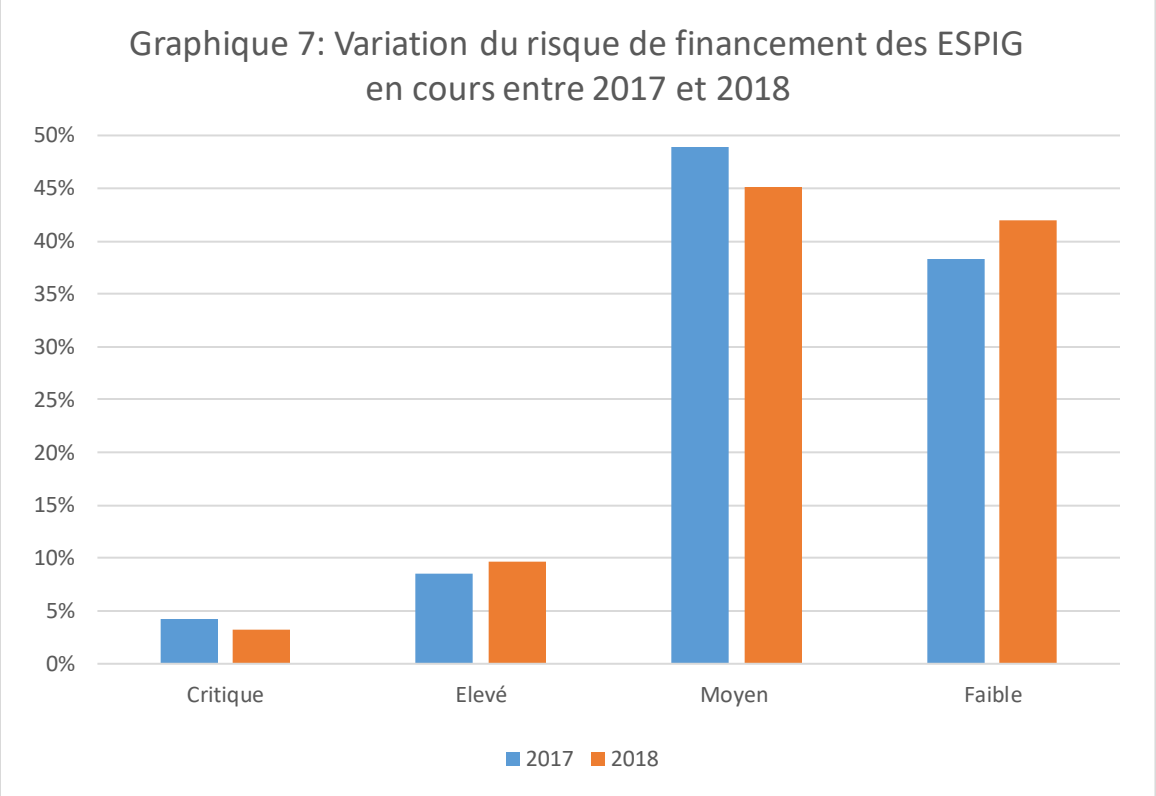
Risques de financement subsidiaires pris en compte dans l'évaluation globale

- Le risque que les agents partenaires n'assurent pas toujours une surveillance efficace. (Risque institutionnel 2.3.1)
- Le risque que les objectifs de financement ne soient pas atteints pendant la période de mise en œuvre prévue. (Risque institutionnel 2.3.2)
- Le risque que des montants importants des fonds du GPE soient détournés de leur utilisation prévue par des moyens frauduleux ou d'autres formes d'utilisation abusive. (Risque institutionnel 3.2.1)

Le graphique 6 illustre l'évolution globale des risques de financement dans les pays/États fédéraux qui ont été évalués en 2017 et en 2018. Le risque de financement global a diminué dans 11 % des pays examinés, augmenté dans 11 % de ces derniers, et n'a pas varié dans 47 % d'entre eux. Parmi les pays/États fédéraux évalués, 31 % bénéficient de nouveaux financements ; aucune comparaison n'est donc possible par rapport à 2017.



Le risque de financement global du groupe des 31 ESPIG en cours a légèrement baissé. En 2017, 87 % des ESPIG présentaient un risque moyen, et 13 % un risque élevé ou critique. La répartition entre les risques faibles ou moyens d'une part, et élevés ou critiques d'autre part, demeure la même en 2018, mais le pourcentage de pays présentant un risque moyen a diminué (passant de 49 % à 45 % en 2018), tandis que celle des pays présentant un risque faible a augmenté (de 38 % à 42 % en 2018). Le risque de financement est principalement orienté à la baisse depuis septembre 2017. Le graphique 7 illustre l'évolution de l'ensemble du portefeuille d'ESPIG.



Parmi les cinq ESPIG dont le risque de financement global a diminué, l'un va prochainement être clôturé et devrait atteindre ses objectifs (Bangladesh), et deux ont été restructurés afin de remédier à des problèmes de mise en œuvre et d'accorder un délai suffisant pour atteindre les objectifs visés (Guinée, Soudan). Dans un cas (Lesotho), des facteurs extérieurs précédemment jugés susceptibles de compromettre la mise en œuvre n'ont finalement pas eu d'incidence négative sur le programme. Dans un cas enfin (Nigéria), l'amenuisement des risques est dû au bon avancement de la mise en œuvre au cours de l'année écoulée et au fait que l'agent partenaire a intensifié son assistance technique.

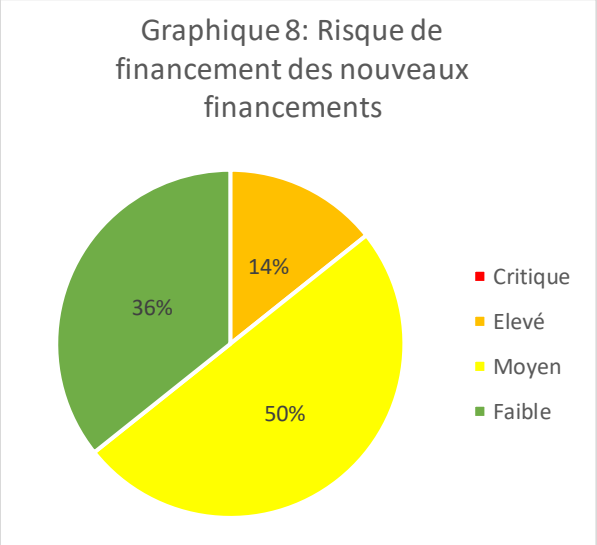
Quatre des cinq ESPIG dont le risque de financement a augmenté sont passés d'un risque faible à un risque moyen. Cette aggravation tient pour trois d'entre eux à une restructuration imminente en vue de résoudre des problèmes de mise en œuvre (Burundi, RPD lao, OECO) et, pour un quatrième, aux négociations liées à une éventuelle prorogation (Zambie). Dans un cas (Malawi), une supervision renforcée de la mise en œuvre du financement s'impose pour remédier aux risques.

Les mesures d'atténuation des risques de financement de chaque pays sont examinées séparément, mais les mesures fondamentales du Secrétariat pour chacun des trois risques de financement subsidiaires ont été décrites dans le document adressé par le Secrétariat au Conseil en décembre 2016. Le processus d'atténuation du risque de financement commence dès la phase de requête de financement ESPIG ; il comprend la communication et l'explication des directives et de la méthodologie du GPE en matière d'ESPIG et une revue de la qualité en trois parties. Ces mesures viennent s'ajouter aux mesures d'évaluation et d'atténuation du risque des agents partenaires qui sont évaluées dans le cadre du processus de revue de la qualité du Secrétariat. Dès qu'un ESPIG

est approuvé, les agents partenaires assument la gestion et le suivi du programme ainsi que la supervision fiduciaire de tous les ESPIG en cours. Le processus d'atténuation des risques du Secrétariat se polarise globalement sur les mesures suivantes :

- Communication régulière avec l'agent partenaire, y compris au moyen de l'examen des documents de suivi tels que les rapports de suivi, les rapports d'avancement annuels et les rapports d'audit annuels, assorti d'un suivi le cas échéant ;
- Appui à l'agent partenaire (à sa demande) pour optimiser le suivi grâce à des mesures précises telles que la fourniture d'une assistance technique dans le cadre une composante particulière du financement ou d'un aspect spécifique de la gestion de projet ;
- Si un financement doit être restructuré ou prolongé : explication et communication des directives du GPE sur le processus et soutien à la présentation de documents au Comité des financements et performances, selon l'ampleur des modifications ;
- En cas d'utilisation abusive des fonds : collaboration avec l'agent partenaire pour s'assurer que l'intégralité des fonds est restituée.

Le graphique 8 illustre la répartition des niveaux de risque de financement entre les 14 nouveaux financements évalués (ceux qui ont été approuvés par le Conseil d'administration entre septembre 2017 et février 2018 et ceux qui sont en phase d'évaluation finale). Quatre-vingt-six pour cent d'entre eux sont jugés présenter un risque global faible ou moyen. Deux sont considérés présenter un risque global élevé : l'Afghanistan et la Guinée-Bissau, qui sont tous deux des pays en situation de fragilité et de conflit.

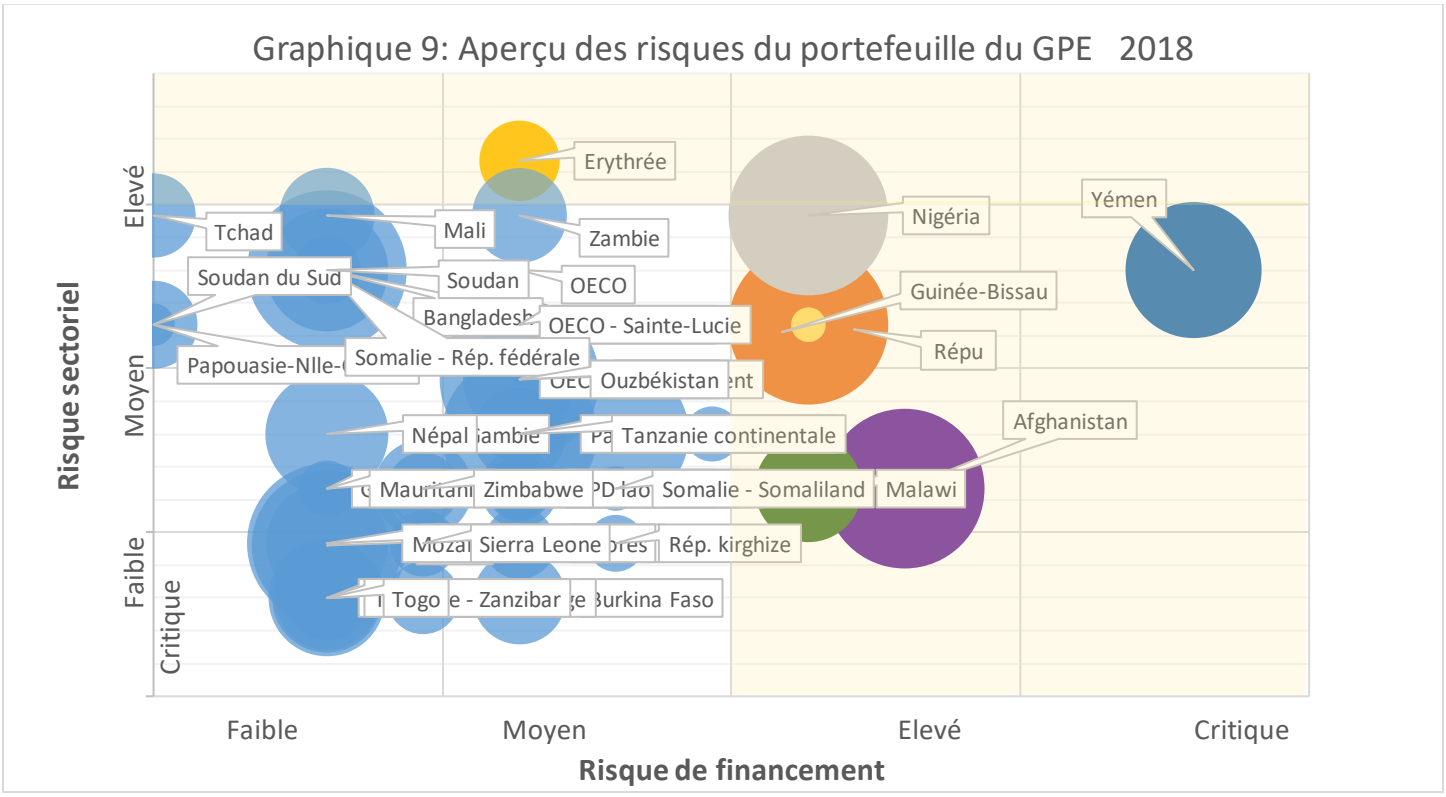


Pays retenant particulièrement l'attention du Secrétariat du GPE

Le graphique 9 illustre la répartition des niveaux de risques sectoriels et de risques de financement dans l'ensemble des pays/États fédéraux évalués. La taille des cercles correspond au montant de l'ESPIG en cours dans chaque pays. Au total, 7 pays font l'objet d'une attention particulière du Secrétariat du GPE (pays prioritaires) en raison des risques de financement élevés ou des risques sectoriels critiques qu'ils présentent dans les principaux domaines d'intervention du GPE, à savoir (par ordre alphabétique) : Afghanistan, Érythrée, Guinée-Bissau, Malawi, Nigéria, RDC et Yémen.

Le nombre de pays prioritaires a reculé, passant de neuf en 2017 à sept en 2018. Dans deux d'entre eux, les financements ont été clôturés ou le seront au 1er juin 2018 (République fédérale de Somalie et Soudan du Sud). Dans trois cas, les niveaux de risque sectoriel ou de financement ont diminué au point qu'ils ne sont plus

considérés comme des pays prioritaires (Bangladesh, Guinée, Ouganda). En revanche, trois pays ont été ajoutés à cette catégorie en raison d'un risque de financement élevé (Afghanistan, Guinée-Bissau, Malawi). Six des sept pays prioritaires sont des pays fragiles et en situation de conflit (à la seule exception du Malawi). L'Afghanistan et la Guinée-Bissau faisaient tous deux partie du groupe des pays prioritaires en 2016, lorsque le financement dont ils bénéficiaient précédemment était encore en cours.



ANNEXE 4.2 : ÉVALUATION DES RISQUES PAR PAYS

	Contexte		Risque sectoriel			Risque de financement		
Pays	**Risque contextuel**	**PFC**	**Déc. 2017**	**Juin 2018**	**Change**	**Déc. 2017**	**Juin 2018**	**Évolution**
Afghanistan	Critique	Oui		Moyen			Elevé	*Nouveau financement*
Bangladesh	Moyen	Non	Critique	Elevé	Baisse	Moyen	Faible	Baisse
Bénin	Moyen	Non	Moyen	Faible	Baisse	Moyen		*Prévu*
Burkina Faso	Faible	Non	Faible	Faible	Pas de changement	Moyen	Moyen	*Nouveau financement*
Burundi	Critique	Oui	Moyen	Faible	Baisse	Faible	Moyen	Hausse
Bhoutan	Faible	Non		Faible				*Prévu*
Cap-Vert	Faible	Non		Faible			Faible	*Nouveau financement*
Cambodge	Moyen	Non		Faible			Moyen	*Nouveau financement*
Cameroun	Moyen	Oui	Moyen	Moyen	Pas de changement	Faible	Faible	Pas de changement
Rép. centrafricaine	Critique	Oui	Elevé	Moyen	Baisse	Moyen	Moyen	Pas de changement
Tchad	Elevé	Oui		Elevé			Moyen	*Nouveau financement*
Comores	Moyen	Oui	Faible	Faible	Pas de changement	Moyen	Moyen	*Nouveau financement*
Cote D'Ivoire	Elevé	Oui		Moyen			Moyen	*Nouveau financement*
Djibouti	Moyen	Oui	Moyen	Moyen	Pas de changement	Moyen	Moyen	Pas de changement
RDC	Elevé	Oui	Elevé	Elevé	Pas de changement	Elevé	Elevé	Pas de changement
Érythrée	Elevé	Oui	Critique	Critique	Pas de changement	Moyen	Moyen	Pas de changement
Ethiopie	Moyen	Oui	Faible	Faible	Pas de changement	Faible	Faible	Pas de changement
Gambie	Moyen	Oui	Elevé	Moyen	*Baisse*	Faible	Faible	*Nouveau financement*

Ghana	Faible	Non		Moyen				*Prévu*
Guinée	Elevé	Non	Faible	Moyen	**Hausse**	Elevé	Faible	**Baisse**
Guinée-Bissau	Critique	Oui		Elevé			Elevé	*Nouveau financement*
Guyana	Moyen	Non	Moyen	Moyen	**Pas de changement**	Faible	Faible	**Pas de changement**
Haïti	Elevé	Oui	Moyen	Moyen	**Pas de changement**			*Prévu*
Kenya	Elevé	Non	Faible	Faible	**Pas de changement**	Moyen	Faible	**Pas de changement**
Rép. kirghize	Moyen	Non	Elevé	Moyen	**Baisse**	Moyen	Faible	**Pas de changement**
RPD lao	Moyen	Non	Moyen	Moyen	**Pas de changement**	Faible	Moyen	**Hausse**
Lesotho	Faible	Non	Faible	Faible	**Pas de changement**	Moyen	Faible	**Baisse**
Libéria	Elevé	Oui		Moyen			Moyen	*Nouveau financement*
Madagascar	Moyen	Oui	Faible	Faible	**Pas de changement**	Faible	Faible	*Nouveau financement*
Malawi	Moyen	Non	Moyen	Moyen	**Pas de changement**	Moyen	Elevé	**Hausse**
Maldives	Moyen	Non		Faible				*Prévu*
Mali	Elevé	Oui	Elevé	Elevé	**Pas de changement**	Moyen		*Prévu*
Mauritanie	Elevé	Non	Faible	Moyen	**Hausse**	Faible	Faible	**Pas de changement**
Mozambique	Moyen	Oui	Moyen	Faible	**Baisse**	Faible	Faible	**Pas de changement**
Pays du Pacifique	Moyen	Non		Faible				*Prévu*
Myanmar	Elevé	Oui		Moyen				*Prévu*
Népal	Moyen	Non	Moyen	Moyen	**Pas de changement**	Faible	Faible	**Pas de changement**

Nicaragua	Moyen	Non	Faible	Faible	Pas de changement	Faible		*Prévu*
Niger	Elevé	Oui	Elevé	Moyen	Baisse	Moyen	Moyen	Pas de changement
Nigéria	Critique	Oui	Critique	Elevé	Baisse	Critique	Elevé	Baisse
OECO - Dominique	Faible	Non	Faible	Elevé	Hausse	Faible	Moyen	Hausse
OECO - Grenade	Faible	Non	Faible	Elevé	Hausse			
OECO – Sainte-Lucie	Faible	Non	Faible	Elevé	Hausse			
OECO – Saint-Vincent	Faible	Non	Faible	Elevé	Hausse			
Pakistan - Baloutchistan	Elevé	Oui	Moyen	Moyen	Pas de changement	Moyen	Moyen	Pas de changement
Pakistan - Pendjab	Elevé	Oui		Moyen				*Prévu*
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Moyen	Oui		Elevé				*Prévu*
Rwanda	Faible	Oui	Moyen	Faible	Baisse	Moyen		*Prévu*
São Tomé-et-Principe	Faible	Non		Moyen				*Prévu*
Sénégal	Faible	Non	Faible	Faible	Pas de changement	Faible		*Prévu*
Sierra Leone	Elevé	Oui	Faible	Faible	Pas de changement	Faible	Faible	*Nouveau financement*
Rép. fédérale de Somalie	Critique	Oui	Elevé	Elevé	Pas de changement	Elevé		*Prévu*
Somalie - Puntland	Critique	Oui	Moyen	Moyen	Pas de changement	Moyen	Moyen	*Pas de changement*
Somalie - Somaliland	Critique	Oui		Moyen			Moyen	*Nouveau financement*
Soudan du Sud	Critique	Oui	Elevé	Elevé	Pas de changement	Elevé		*Prévu*
Soudan	Critique	Oui	Elevé	Elevé	Pas de changement	Moyen	Faible	Baisse

Tanzanie continentale	Moyen	Non	Moyen	Moyen	**Pas de changement**	Moyen	Moyen	**Pas de changement**
Tanzanie - Zanzibar	Moyen	Non		Faible			Faible	*Nouveau financement*
Timor Leste	Moyen	Non		Moyen				*Prévu*
Togo	Moyen	Oui	Faible	Faible	**Pas de changement**	Moyen	Moyen	**Pas de changement**
Ouganda	Elevé	Oui	Critique	Moyen	**Baisse**	Moyen	Moyen	**Pas de changement**
Ouzbékistan	Elevé	Non	Moyen	Moyen	**Pas de changement**	Moyen	Moyen	**Pas de changement**
Yémen	Critique	Oui	Critique	Elevé	**Baisse**	Critique	Critique	**Pas de changement**
Zambie	Faible	Non	Elevé	Elevé	**Pas de changement**	Faible	Moyen	**Hausse**
Zimbabwe	Elevé	Oui	Moyen	Moyen	**Pas de changement**	Faible	Faible	**Pas de changement**